

ACADÉMIE

BOURSE DE L'ACADÉMIE
POUR LA RELÈVE

*Grâce à la participation financière de **Téléfilm Canada**, **Banque Nationale** et la
Sodec et appuyé par **Kassiwî Média***

RÈGLEMENTS 2026



APERÇU DU PROGRAMME

Le programme de **Bourses de l'Académie pour la relève** permet à des créateur·trice·s émergent·e·s qui ont terminé ou qui sont en voie de terminer une formation en cinéma, en télévision ou en médias numériques d'effectuer un stage rémunéré au sein d'une entreprise ou d'une production audiovisuelle. Le programme offre aux créateur·trice·s de la relève de vivre une première expérience sur le marché du travail en collaborant avec des professionnel·le·s de l'industrie.

Afin de favoriser une diversité de talents émergents au sein de l'industrie audiovisuelle, le programme de Bourses de l'Académie pour la relève remettra minimum sept (7) bourses. Trois des sept bourses sont réservées spécifiquement à des personnes de groupes sous-représentés (Premières Nations et Inuit, les personnes noires, racisées, les personnes en situation de handicap et les personnes de la communauté 2ELGBTQIA+).

L'Académie encourage toutes les personnes éligibles, sans égard à leur genre, à leur identité, à leurs capacités, ni à leur orientation sexuelle, y compris les membres de Premières nations et Inuit, les personnes noires, racisées ou en situation de handicap, ainsi que les membres de la communauté 2ELGBTQIA+ à poser leurs candidatures.

Ce programme est une initiative appuyée par **Téléfilm Canada, Banque Nationale, la Sodec, Kassiwi Média** et administrée par l'**Académie canadienne du cinéma et de la télévision**.

DATES IMPORTANTES

Ouverture de la période de dépôt de candidatures	Fermeture de la période de dépôt de candidatures
2 mars 2026	22 mars 2026 à 23 h 59 HE



PERSONNE-RESSOURCE

Pour toutes questions, veuillez contacter :

- Nora Hassouna, Responsable programmation et adhésions : nhassouna@academie.ca



CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

- Être citoyen·ne canadien·ne, résident·e permanent·e ou détenir un permis de travail d'un an (minimum);
- Avoir complété depuis moins de 2 ans ou être en voie de compléter une formation dans un programme en cinéma, en télévision ou en médias numériques, au Québec, au Canada ou à l'international (collège, université, école spécialisée);
- Vouloir vivre une première expérience professionnelle dans l'industrie audiovisuelle.

LIGNE DIRECTRICE POUR LA CANDIDATURE

1. Pour poser leur candidature, il est nécessaire de soumettre toute la documentation nécessaire via le formulaire en ligne du programme de Bourses de l'Académie pour la relève qui se trouve ici : <https://forms.gle/ZhyaBkbc8VpjBGvF8>
2. Un courriel de confirmation sera envoyé lorsque le dossier de candidature aura été complété. Veuillez vérifier votre dossier « pourriels » si vous n'avez pas reçu de courriel de confirmation. Si le courriel de confirmation ne se trouve pas dans votre boîte de réception, veuillez communiquer avec nhassouna@academie.ca pour vous assurer que votre candidature a été soumise correctement.

Documents et informations à soumettre avec votre candidature

Les documents et les informations suivants doivent être envoyés à l'Académie avant le **22 mars 2026** par le biais du formulaire en ligne.

1. Curriculum vitae (PDF);
2. Lettre de motivation (PDF);
3. Une référence professionnelle pouvant appuyer votre travail. Elle sera contactée au besoin;
4. Une preuve de citoyenneté canadienne ou de résidence permanente;
5. Photo (portrait) et court résumé de parcours (PDF, Jpeg);
6. Une œuvre réalisée ou à laquelle vous avez déjà participé, incluant :
 - a. Une brève description de l'œuvre/du projet (max. 500 mots);
 - b. Le nom du poste ou du rôle occupé dans le projet déposé;
 - c. Une description de votre niveau d'implication dans le projet déposé;



- d. Le lien URL vers le projet déposé (si applicable);
- e. Le mot de passe vers le projet déposé (si applicable);

Avant de déposer votre candidature, assurez-vous de prendre connaissance de la section « détails des documents de candidatures » ci-dessous. Veuillez les préparer en vous assurant qu'ils répondent aux questions demandées.

PROCESSUS DE SÉLECTION

La sélection des boursier·ère·s se fait en deux étapes : la présélection et la sélection finale qui comprend une entrevue individuelle.

1. Présélection

Toute candidature dûment complétée et qui répond aux critères d'admissibilité sera évaluée par un jury composé de professionnel.le.s de l'industrie audiovisuelle.

2. Entrevue individuelle

Seul.es les candidat·e·s retenu·e·s seront convoqué·e·s pour une entrevue individuelle. La décision du jury est sans appel.

Les délibérations et les recommandations des juré·e·s sont strictement confidentielles. À la suite du processus de sélection, les candidat·e·s retenu·e·s pour l'octroi d'une bourse seront dévoilé·e·s publiquement à travers les plateformes de communication de l'Académie.

CRITÈRES D'ÉVALUATION

1. Présélection

- Excellence du dossier;
- Lettre de motivation;
- Excellence de l'œuvre soumise.

2. Entrevue individuelle

- Motivation et désir d'apprentissage;
- Potentiel pour devenir un.e professionnel.le de l'industrie audiovisuelle;

OBLIGATIONS DES BÉNÉFICIAIRES D'UNE BOURSE



Les boursier·ière·s sélectionné·e·s :

- s'engagent à compléter les 225 heures de stage en milieu professionnel sur une période d'une année et en vigueur à la signature de la lettre d'entente avec l'Académie;
- s'engagent à trouver leur propre stage. Pour ceux et celles qui le souhaite, L'Académie remettra aux bénéficiaires une lettre de recommandation pour faciliter leur démarche;
- dans le cas où le·la boursier·ière aurait de la difficulté à trouver un stage, il·elle s'engage à contacter l'Académie pour bénéficier d'un accès à la banque d'entreprises offrant un stage;
- s'engagent à rédiger un rapport de stage de trois (3) pages maximum.
- s'engagent à produire du contenu libre de droits (ex.: photo durant le stage) lié à leur expérience de stage en prévision de la promotion de la future édition du programme de Bourses de l'Académie pour la relève;
- acceptent que leur nom soit publié parmi la liste des bénéficiaires et que leur photo soit utilisée à des fins de promotion du programme pour cette année et les années subséquentes.

ÉCHÉANCIER

- 2 mars 2026 : ouverture de la période de mises en candidatures
- 22 mars 2026 : fin de la période de mises en candidatures
- Avril 2026 : sélection des candidat·e·s
- Avril 2026 : dévoilement des bénéficiaires des bourses



DÉTAILS DOCUMENTS DE CANDIDATURES

1. Curriculum vitae

Votre curriculum vitae doit aborder les points suivants :

- Nom et lieu de la formation en cinéma, en télévision ou en médias numériques suivie;
- Avez-vous déjà effectué un stage ou occupé un emploi rémunéré en cinéma, en télévision ou en médias numériques?
- Avez-vous d'autres expériences de travail? (Communautaire, bénévole ou autre)

2. Lettre de motivation (une page maximum)

Votre lettre de motivation doit comprendre les points suivants :

- Dans quel domaine aimeriez-vous effectuer votre stage? (cinéma, télévision, médias numériques)
- Quels sont les secteurs qui vous intéressent le plus? (animation, scénarisation, son, musique, direction artistique, direction photo/caméra, réalisation, montage, script-édition, distribution, éclairage, régie d'extérieurs, production, direction de production, jeux vidéo, autres)
- Quelles seraient les personnes ou les entreprises auprès desquelles vous aimeriez effectuer votre stage?
- De quelle façon la **Bourse de l'Académie pour la relève** pourrait-elle contribuer favorablement à votre carrière professionnelle dans l'industrie audiovisuelle?

3. Référence professionnelle

Au moment de remplir votre formulaire en ligne, veuillez inclure l'adresse électronique et le numéro de téléphone d'un·e enseignant·e ou d'une personne qui peut témoigner de votre travail. Cette personne sera contactée au besoin.

4. Une preuve de citoyenneté canadienne ou de résidence permanente

Les candidat·e·s doivent soumettre une preuve de citoyenneté canadienne ou de résidence permanente. Par exemple, un passeport canadien, un certificat de naissance canadien, une carte de résidence permanente, etc.

5. Photo (portrait) et un résumé de parcours

Les candidat·e·s doivent soumettre une photo ainsi qu'un résumé de parcours de type biographique (200 mots maximum). Ces éléments seront utilisés à titre promotionnel, dans le cas où le·la candidat·e serait sélectionné·e au titre de boursier·ière.

6. Preuve d'inscription à un programme de formation en cinéma, en télévision ou en médias numériques

Les candidat·e·s doivent soumettre une attestation d'inscription à un programme de formation en cinéma, en télévision ou en médias numériques (collégiale, universitaire ou école spécialisée). Cette formation peut avoir été suivie au Québec, au Canada ou à l'international.

7. Dépôt de l'œuvre (une œuvre réalisée dans le cadre de votre programme)

Déposez une œuvre que vous avez réalisée lors de votre formation au travail ou à l'école. Cette œuvre peut être une production audiovisuelle, un scénario, une bande audio, un scénarimage (*story-board*) ou toute autre forme de création. Elle doit être soumise en format PDF ou par un lien URL.

Rédigez une brève description ou un synopsis de celle-ci à l'endroit indiqué dans le formulaire en ligne ainsi que le rôle que vous occupiez dans la production de l'œuvre. Cette description servira aux jurés lors de l'analyse de votre dossier.

- Si vous soumettez une vidéo, celle-ci doit être transmise sous forme de lien URL. Les jurés ne sont pas tenus de visionner plus de cinq (5) minutes. Veuillez indiquer le moment (*timecode*) qui doit être visionné en priorité dans le formulaire en ligne ainsi que le mot de passe nécessaire pour accéder à l'œuvre, le cas échéant.
- Si vous soumettez un scénario, veuillez indiquer les pages à lire en priorité dans le formulaire en ligne. Les jurés ne sont pas tenus de lire plus de trois (3) pages.

À noter qu'une seule œuvre peut être soumise avec votre candidature.

À PROPOS

L'Académie canadienne du cinéma et de la télévision est une association professionnelle nationale à but non lucratif vouée à la promotion, à la reconnaissance et à la célébration de réalisations exceptionnelles dans les domaines du cinéma, de la télévision et des médias numériques au pays. L'Académie est une force vitale rassembleuse qui représente toutes les industries de l'écran.

